الوكـــالـــة المستقلـــة لتـــوزيـــع المـــاء و الكـــهـــربـــاء بتـــازة
ⵜⴰⵙⴷⴰⵡⵉⵜ ⵜⴰⵎⵣⵍⴰⵜ ⵏ ⵓⵎⵣⵡⴰⵔ ⴷ ⵜⴰⵎⵣⵍⵉⵜⵉⵜ ⴷⵉ ⵜⴰⴼⵓ
Régie Autonome de Distribution d'Eau et d'Electricité de TAZA

2261AA2021

08 AVR 2021

Décision d'appel à candidature N° 02/2021

Le Directeur Général de la Régie Autonome de Distribution d'Eau et d'Électricité de Taza.

- Vu le Décret n° 2-64-394 du 22 Joumada I - 1384 (29 Septembre 1964) relatif aux Régies Communales dotées de la personnalité Civile et de l'Autonomie Financière,
- Vu le Dahir n° 1-03-195 du 16 Ramadan 1424 (11 Novembre 2003) portant promulgation de la loi 69-00 relative au contrôle financier de l'Etat sur les Entreprises Publiques et autres Organismes,
- Vu la Circulaire n° 24/2012 du 06 Dou Al Hijja 1433 (22 Octobre 2012) de Monsieur Le Chef du Gouvernement, fixant les conditions et modalités d'organisation des concours de recrutement dans les emplois publics,
- Vu le statut du Personnel, des Entreprises de Production, de Transport et Distribution d'Electricité au Maroc tel qu'il a été complété,
- Vu la loi cadre 2021 de la R.A.D.E.E.TA.

DECIDE

Article 1: Lancer un appel à la candidature pour le recrutement d'un (1) Technicien spécialisé en Informatique ayant un diplôme de l'ISTA ou tout autre diplôme équivalent délivré par un établissement public, (Recrutement à la catégorie 06 relative aux régies de distribution).

Article 2:

Conditions exigées:

- Être de nationalité marocaine;
- Être âgé de 18 au moins et de 40 ans au plus au 31/12/2021;
- Être titulaire du Baccalauréat et d'un diplôme de Technicien spécialisé, option **Informatique.**

Article 3:

Dossier de candidature:

- Demande d'emploi portant précision du poste à postuler en son objet adressée à Monsieur le Directeur Général de la R.A.D.E.E.TA;
- Curriculum vitae (CV) récent + Photo récente;
- Photocopie légalisée de la carte d'identité nationale;
- Copie légalisée du diplôme (y compris celle du Bac).

Les demandes de candidatures doivent être envoyées **au siège da la RADEE.TA sis à 163, avenue Allal Al Fassi, TAZA, au plus tard le 30/04/2021** par courrier postal.

- Les attestations de réussite et les dossiers incomplets ne seront pas pris en considération ;
- Les candidats remplissant les conditions requises seront convoqués pour passer un concours écrit ;
- Les meilleurs candidats retenus à l'écrit seront convoqués pour subir un entretien oral ;
- Les dates et lieux des concours seront communiqués ultérieurement après l'examen des candidatures ;
- Le recrutement des candidats admis demeure subordonné au résultat de la visite médicale et à la validation des dossiers par la tutelle.

A TAZA, le

Le Directeur Général

Moulay El Mehdi RACHID